

Hélène Stoller

Féminisme

Le livre des premières

Suzanne Van Rokeghem, Jeanne Vercheval-Vervoort et Jacqueline Aubenas auraient pu sous-titrer l'ouvrage qu'elles viennent de faire paraître, Des femmes dans l'histoire en Belgique¹, « le livre des premières » tant il est vrai qu'elles tracent le portrait de pionnières qui à force d'intelligence, de ténacité et d'obstination ont permis tant l'émancipation des femmes que le progrès social pour tous.

Ouvrières, grandes bourgeoises, aristocrates, les femmes sont nombreuses à se mobiliser dès la Révolution de 1830. Une fois la liberté conquise et l'égalité entre tous les citoyens inscrites dans la Constitution, elles ne deviennent pas citoyennes pour autant. Éternelles mineures assimilées du point de vue de leurs droits à des enfants, elles ne votent pas, ne sont pas éligibles, ne peuvent occuper des fonctions publiques, même si celles qui sont chefs d'entreprise paient des im-

pôts. Elles se battent sur tous les fronts en même temps, pour le suffrage universel, pour le droit à l'instruction, pour le progrès social pour tous, à travers des associations en tous genres, revues et journaux qu'elles suscitent. Ainsi, pour prendre un exemple peu connu, Marie Belpaire fonde en 1910 la Ligue sociale des acheteurs qui s'engagent à n'acheter que des produits qui respectent les règles d'hygiène de travailleurs et de travailleuses correctement rémunérés. La ligue fournit aux magasins une affichette qui atteste qu'ils respectent les conventions sociales. Un label de commerce équitable avant la lettre.

¹ Suzanne Van Rokeghem, Jeanne Vercheval-Vervoort et Jacqueline Aubenas, *Des femmes dans l'histoire en Belgique, depuis 1830*, coll. « Voix de l'histoire », éd. Luc Pire, 2006.

Dès 1861, des femmes font partie d'associations ouvrières, comme celle des tisserands, avant de créer leurs propres syndicats. Elles sont perçues comme des meneuses, c'est le cas lors des grèves insurrectionnelles des mineurs du bassin de Charleroi en 1868, et elles font grand-peur dans cette Belgique que Marx qualifie de « paradis du capitalisme continental », au point qu'on les appelle les « tenage-bon », celles qui tiennent jusqu'au bout.

LE PROLÉTAIRE DE L'HOMME

Mais il ne s'agit pas de se battre uniquement contre le patronat et contre les épouvantables conditions de travail de la classe ouvrière, « l'homme le plus opprimé peut opprimer un autre être, qui est sa femme. Elle est prolétaire du prolétaire même », dira Flora Tristan. Émilie Claeys, première femme élue au Conseil général du Parti ouvrier belge, le confirme : « Les ouvrières doivent se battre non seulement contre le capitalisme, mais aussi contre le mari tout-puissant. » Faut-il lutter avec les hommes dans les mêmes structures ou en fonder de spécifiques, cette question traversera l'histoire jusqu'au néoféminisme des années septante avec la création du Parti féministe unifié et de la première journée des femmes le 11 novembre 1972. Pour Victoire Cappe, fondatrice du syndicat des travailleuses de l'aiguille, « la question féminine fait partie intégrante de la question sociale ». En 1912, elle crée, à la demande du cardinal Mercier, le Secrétariat général des unions professionnelles féminines chrétiennes de Belgique qui s'affilie à la CSC.

LE LIT, LA TABLE, LE FOURNEAU

Mais l'émancipation des femmes est tributaire du contexte économique et social. Pendant la Première Guerre mondiale, elles s'investissent dans les hôpitaux et dans les services sociaux. Parmi d'autres, Edith Cavell, Louise Derache et Gabrielle Petit sont fusillées comme résistantes. Louise Van den Plas note : « Il nous est donné à voir d'obscurs héroïsmes sous la banalité des misères courantes. » La guerre finie, elles sont célébrées comme héroïnes et dans le même mouvement renvoyées à la maison pour « remplir les berceaux ».

Pendant la crise des années trente, une série de mesures limitent le travail des femmes, il ne faudrait pas qu'elles prennent l'emploi des hommes. Louise de Craene-Van Duren, fondatrice de la Porte ouverte qui milite pour l'égalité totale entre les travailleurs et les travailleuses, s'insurge contre « les propos simplistes qui limitent la place des femmes dans le monde à l'espace compris entre le lit, la table, le fourneau » et contre les lois qui contingentent le pourcentage des femmes dans l'industrie.

Après la Seconde Guerre mondiale, le Conseil national des femmes relaie dans un premier temps la position des socialistes qui estiment que la place des femmes est à la maison, mais le rapport final n'adoptera pas cette position.

ÉMANCIPATION ET INSTRUCTION

Zoé de Gamond ne conçoit l'émancipation des femmes que par l'éducation et l'association et elle crée en 1835 une école pour

les ouvrières adultes et une école normale. Sa fille Isabelle Gatti de Gamond ouvre à Bruxelles en 1864 la première école laïque secondaire pour filles qui porte toujours son nom. Récemment, l'école accueillait une présentation de *L'histoire des femmes* en présence de la ministre Arena et d'une seule classe de terminale, comme si la direction craignait de ne pas parvenir à maîtriser ses troupes...

Tout au long du XIX^e siècle, catholiques et libéraux s'affrontent sur la question scolaire, mais dans les deux camps, peu de voix défendent l'enseignement obligatoire pour tous. Il faut attendre 1914 pour qu'il le devienne jusqu'à quatorze ans. Isala Van Diest est la première femme universitaire, mais elle avait dû aller à Berne pour obtenir son diplôme de médecin; un décret royal de 1884 est nécessaire pour qu'elle puisse ouvrir son cabinet. Par contre, Marie Popelin, première diplômée en droit, n'obtiendra jamais l'autorisation de s'inscrire au Barreau. En 1906, elle assure la présidence du Conseil national des femmes qu'elle a créé avec Louis Franck et Isala Van Diest et qui est à l'origine d'importantes avancées législatives.

LE DROIT DE VOTE

En 1894, le POB dans la Charte de Quaregnon se prononce pour le suffrage féminin et le droit des femmes au travail. Mais en 1902, les socialistes alliés aux libéraux renoncent à revendiquer le droit de vote. Les femmes socialistes s'inclinent au nom de l'intérêt de la classe ouvrière. Elles vont petit à petit conquérir une certaine autonomie, mais il faut attendre 1948 pour qu'elles obtiennent le droit de

vote aux élections parlementaires et provinciales, même si les mères et les veuves de militaires et de civils tués pendant la guerre et les femmes emprisonnées ou condamnées par l'occupant l'ont acquis depuis 1920. C'est à cette date également que toutes les femmes obtiennent le droit de vote aux élections communales. Curieusement, elles sont éligibles depuis la même époque. Marie Spaak-Janson est la première sénatrice cooptée et Lucie Dejardin est la première femme élue au Parlement en 1929. Toutes ces pionnières ont des destins hors normes, mais celui de Lucie Dejardin est exceptionnel : à dix ans, ouvrière au fond de la mine, elle milite au POB, s'affilie au Cercle local d'éducation ouvrière, l'un de ces cercles qui jouent un rôle essentiel dans la formation de la classe ouvrière. Pendant la guerre, elle est arrêtée pour espionnage et échappe de justesse à l'exécution. À cinquante-quatre ans, elle est élue parlementaire.

SOIS BELLE ET TU POURRAS TRAVAILLER...

... sois moche (ou jugée telle) et rentre à la maison. Parmi tant de combats livrés par les femmes, celui de Gabrielle Defrenne, hôtesse de l'air à la Sabena, est exemplaire de la condition des femmes. La Sabena oblige les hôtesses à partir à la retraite à quarante ans alors que leurs collègues masculins peuvent travailler jusqu'à l'âge légal de la retraite. C'est qu'une fois atteint cet âge fatidique, on les trouve moins appétissantes, à se demander ce que les passagers (masculins) attendent vraiment comme services d'une hôtesse. Première « avancée », elles peuvent tra-

vaiquer jusqu'à quarante-cinq ans, mais elles doivent se présenter tous les deux ans devant une commission esthétique qui jauge leur plastique. L'association des hôtes, fondée par Monique Genonceaux obtient en 1974 la suppression d'une telle indignité, mais il faut attendre 1978 et plusieurs recours devant la Cour de justice des Communautés européennes pour que l'égalité de traitement entre hommes et femmes soit acquise. Voici encore un exemple de lutte menée pour tous, puisque les arrêts Defrenne ont contribué à consacrer la suprématie du droit européen sur le droit national.

LE NÉOFÉMINISME

Marie Denis, dont *La Revue nouvelle* a eu tant de bonheur à publier les *Roses des vents*, est à l'initiative du *Petit Livre rouge* des femmes qui paraît le 11 novembre 1972 à l'occasion de la première journée des femmes. Fondatrice du magazine *Voyelles*, elle suscite l'ouverture d'une Maison des femmes. Le mouvement des femmes prend de l'ampleur et les progrès sont nombreux. Il est impossible de tous les énumérer, mais l'on peut en retenir un que l'on pourrait considérer comme anecdotique dans la conquête de l'égalité. Peu de jeunes femmes savent aujourd'hui que ce n'est qu'en 1973 que les femmes peuvent ouvrir un compte en banque sans l'autorisation de leur mari. Ce geste, banal aujourd'hui, est un droit très récent.

En 1990, l'avortement est décriminalisé : le chemin aura été long depuis la loi de 1867 qui criminalise l'avortement au titre de « crime contre l'ordre des familles et la moralité publique ». Entretemps, le

premier planning familial, *La Famille heureuse*, s'est ouvert en 1962; en 1973, à la suite de l'arrestation du docteur Willy Peers qui pratiquait des avortements, la publicité pour la contraception est autorisée. Des centres qui pratiquent l'interruption volontaire de grossesse en toute illégalité se créent un peu partout.

LA PORTE OUVERTE

Le livre de Suzanne Van Rokeghem, Jeanne Vercheval-Vervoort et Jacqueline Aubenas est aussi un bel objet. Les deux-cents portraits, le millier de femmes citées prennent place dans un ouvrage au format de livre d'art, abondamment illustré, qui reprend dans une colonne en parallèle du texte les dates marquantes de l'histoire des femmes dans différents pays remises dans le contexte de l'histoire, celle à qui l'on attribue erronément une majuscule. Ici, il a fallu sabrer dans nombre de « premières fois », tant les femmes ont, au fil de l'histoire, conquis leur place dans tous les domaines de la vie sociale, politique, économique et culturelle. Nos contemporaines ont bénéficié des acquis de leurs aînées et elles ne doivent plus faire preuve d'autant d'héroïsme. Même si leurs parcours individuels sont passionnants, on s'est donc davantage centré sur les pionnières.

Isabelle Gatti de Gamond, de pionnière s'est aussi faite visionnaire : « On ne saura jamais, chaque fois qu'on ouvre une porte aux femmes, l'importance de la révolution qui va s'accomplir. » La journée internationale des femmes du 8 mars rappelle chaque année que cette révolution n'est pas terminée. ■